

15-05-2022

AIRES MARINES PROTEGEES : LA COTE D'IVOIRE PRESERVE LA BIODIVERSITE

La Côte d'Ivoire a créé la première Aire marine protégée (AMP) du pays dans la ville balnéaire de Grand-Béréby (378 km d'Abidjan). Le site a une envergure mondiale pour la ponte des tortues de mer. Sur le littoral, la protection des espèces menacées participe à protéger la biodiversité marine de la Côte d'Ivoire.

Tabaoulé est un campement de Grand Béréby (Sud-ouest). Chaque année, entre septembre et février, des tortues adultes femelles sortent de mer à la tombée de la nuit pour pondre des œufs sur le rivage. Après la ponte, elles regagnent la mer.

Dans les villages de Roc et Mani, après l'éclosion, des dizaines de petites tortues envahissent le littoral et se dirigent vers la mer en toute sécurité. Ces tortues appartiennent à la première aire marine protégée de Côte d'Ivoire.

Elles sont surveillées et protégées des prédateurs (braconniers, crabes, varans, etc.) par les membres de l'Organisation non gouvernementale, dénommée Conservation des espèces marines (CEM). Au-delà des tortues marines, CEM travaille sur la conservation de la biodiversité dans son ensemble.

« Nous protégeons les tortues adultes qui pondent sur les plages et après la ponte, nous récupérons les œufs que nous gardons en terre dans des éclosiers jusqu'à leur éclosion avant de les laisser partir vers leur milieu naturel, la mer », indique Wilfried Klako, 26 ans. Ce jeune homme fait partie des 30 éco-gardes issus des communautés villageoises (13 villages) couvrant tout le littoral de la sous-préfecture de Grand Béréby. Et grâce à leur nouvel emploi, des jeunes des villages concernés sont désormais en première ligne dans la protection de cette espèce.

« Nous avons sur nos plages, trois espèces de tortues. Notamment la tortue verte, la tortue luth et la tortue olivâtre », explique le président de l'ONG, Alexandre Da. Selon lui, pour les activités de conservation et l'appui communautaire, CEM a mobilisé autour de 526 817 000 FCFA avec l'aide des partenaires : Rainforest trust, Fish and wildlife society (fws), Darwin initiative, Uicn, Fem, Birdlife et la Fondation Sifca.

L'AMP s'étend sur une superficie d'environ 2600 Km² et abrite des mangroves et des récifs coralliens. Elle est considérée comme un site d'envergure mondiale de ponte des tortues de mer. La ponte des tortues de mer se produit sur le lieu de naissance de la tortue femelle.

Depuis, les espèces de tortues menacées se multiplient à Grand-Béréby. En 2021, on comptait 700 tortues femelles protégées qui donnent naissance à plus de 60 000 petites tortues par an. En 2020, la zone de Néro-Mer a enregistré 36 nids de tortues marines contre 12 en 2010. Pour assurer le succès l'Ong et ses partenaires ont convaincu les collectivités locales de protéger ces espèces rares en les sensibilisant et en leur offrant des infrastructures sociales de base (châteaux d'eau, école, centre de santé, préaux communautaires, systèmes solaires d'éclairage, etc) pour un investissement qui s'élève à ce jour à environ 500 000 000 FCFA.

Inaugurée le 21 décembre 2020, l'AMP se transforme en une réserve naturelle qui lutte contre le trafic d'espèces rares, la déforestation et la perte de la biodiversité.

Outre les tortues marines, les pangolins, les chimpanzés, les singes, les buffles, les toucans etc. y ont aussi trouvé un havre. Les piscines naturelles, et les belles plages de la Côte atlantique Ouest du pays, sont de belles attractions pour les touristes. Le projet redynamise donc l'écotourisme local, participe à la préservation de la vie sous-marine et du patrimoine ivoirien.

La création de cet espace protégé découle de la loi n°2017-378 du 2 juin 2017 portant aménagement, protection et gestion intégrée du littoral.

Après cette phase pilote, quatre autres aires marines protégées sont prévues. Le réseau comprendra : le site transfrontalier de l'embouchure du fleuve Cavally à Tabou (Côte d'Ivoire – Liberia), le site de la forêt classée de Dassioko, le site du parc national d'Azagny et le site transfrontalier des îles Ehotilés (Côte d'Ivoire – Ghana).